



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 322

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la défense sur la fin des opérations militaires en Afghanistan. Alors que la France n'en finit pas de compter ses pertes et ses blessés, il est urgent de retirer nos troupes de ce pays, comme le réclame le député depuis de nombreuses années. Il lui demande de bien vouloir lui fournir le détail du calendrier de retrait de nos soldats d'Afghanistan ainsi que les conditions de rapatriement de notre matériel, à effectuer impérativement d'ici à la fin 2012.

Texte de la réponse

Conformément aux engagements pris par le Président de la République, la totalité des forces françaises directement impliquée dans les combats en Afghanistan aura quitté ce pays avant la fin de l'année 2012. Ainsi, notre contingent sera-t-il progressivement ramené de 3600 hommes (hors militaires de la gendarmerie nationale) au 1er janvier 2012 à 1400 au 31 décembre 2012. Cette manoeuvre de retrait, amorcée au mois de mars 2012 avec le retour en France d'un sous-groupement tactique interarmes et du détachement de mise en oeuvre du drone SIDM, a été accentuée et accélérée au lendemain des élections présidentielles. Le 10 juillet dernier, les trois Mirage 2000D déployés à Kandahar sont revenus à Nancy. Le désengagement de la Task Force La Fayette se développe depuis l'été et une réduction du volume du bataillon d'hélicoptères est conduite par étapes d'ici à la fin de l'année 2012. Du 1er janvier 2013 au 1er août 2013, environ 700 militaires seront maintenus en Afghanistan afin d'accompagner, dans les meilleures conditions de sécurité, les opérations de retrait des matériels. Environ 700 autres assureront la participation de la France aux missions de la Force internationale d'assistance et de sécurité au sein des structures de commandement, de formation et de soutien de la coalition, ce chiffre étant lui-même appelé à décroître au fur et à mesure du désengagement de la Force alliée. A l'été 2013, ne subsisteront en Afghanistan que les formateurs et les personnels nécessaires au commandement de l'aéroport de Kaboul et à son hôpital militaire, ainsi que ceux en charge du soutien.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 322

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2012](#), page 4248

Réponse publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7845